

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023 À 18H30

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra Salle du Conseil Municipal de la Ville de Saumur aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, ci-joints, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 septembre 2023
- 1 Installation de Madame Séverine AUGER dans les fonctions de conseiller municipal
- 2 Commissions Municipales – Réajustement
- 3 Représentations de la Ville – Réajustement
- 4 Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 5 Débat d'orientation budgétaire 2024
- 6 Budget 2023 – Décisions Modificatives
- 7 Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- 8 Nomenclature M57 – Adoption d'un règlement budgétaire et financier
- 9 Nomenclature M57 – Amortissement des biens, subventions d'équipement et fonds de concours au prorata temporis à compter du 1^{er} janvier 2024
- 10 Equipements sportifs de proximité – Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 11 Accueil de loisirs sans hébergement du Petit Souper – Demande de financements

- 12 Rue de Rouen – Demande de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- 13 Admissions en non-valeur de créances éteintes
- 14 Alter Public – Projet de modifications statutaires de la SPL Alter Public relatif à l'objet social
- 15 Dérogation au repos dominical – Liste des dimanches pour l'année 2024
- 16 Copropriété Centre Halles à Saumur - Acquisition de deux cellules commerciales appartenant à la SCI PEPILLANTE
- 17 Exercice 2023 : attribution de subventions aux associations
- 18 Approbation et signature de la Convention Territoriale Globale à l'échelle du périmètre « Saumur Loire Développement » pour la période 2023-2027
- 19 Personnel Municipal - Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 20 Renouvellement de la mise à disposition de la Ville de Saumur auprès du Centre communal d'action sociale – maison pluridisciplinaire de santé.
- 21 Création d'un service commun « politiques contractuelles » entre la Ville de Saumur et la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
- 22 Création d'un service commun « archives communautaires et municipales Saumur Val de Loire » entre la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 23 Création d'un « Rucher Ecole »
- 24 Financement des écoles privées sous contrat d'association – Contribution de la Ville aux OGEC – Ajustement exercice 2023 – Calcul contribution exercice 2024
- 25 Modalités de désignation et de consultation du référent déontologue de l'élu local et désignation de la liste de référents
- 26 Rues de l'Ancienne Messagerie et Cendrière à Saumur - Effacement du réseau électrique - Convention avec le Syndicat Intercommunal d'Energies du Maine-et-Loire (SIEML)

- Convention pluriannuelle année 2022-2026 entre l'association expérimentation territoriale contre le chômage longue durée, la Ville de Saumur, l'entreprise à but d'emploi ASURE, l'Etat, le Département du Maine-et-Loire et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – AVENANT N°1
- 27
- 28 Convention avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour l'entretien courant et la gestion des réparations des véhicules – Avenant 1
- RD 751 - Route de Gennes à Saint-Hilaire-Saint-Florent - Sécurisation de la piste cyclable - Demande de subvention auprès du département de Maine-et-Loire
- 29
- 30 Place du Bois Quétier à Saint-Hilaire-Saint-Florent - Cession d'une emprise de terrain à Monsieur et Madame Mabileau
- 31 Avenue du Cadre Noir à Saint-Hilaire-Saint-Florent - Cession d'une emprise de terrain à la SCI TOMI
- 32 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) - Avenant n°1 à la convention
- 33 Eglise Notre Dame de la Visitation à Saumur - Constitution de servitudes de réseaux au profit de la parcelle appartenant à Monsieur et Madame Mallard
- 34 Zones d'accélération des énergies renouvelables - Modalités de concertation

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 3 juillet 2020, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le mardi 14 novembre 2023

Le Maire de la ville de Saumur



Jackie GOULET CLASSE

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales).